



SAUVETEURS SECOURISTE DU TRAVAIL

Programme de formation conforme à l'INRS

Objectifs :

- Etre acteur de la prévention dans son entreprise en tant que sauveteur secouriste du travail dans le cadre juridique fixé par le code du travail.
- Acquérir les connaissances nécessaires à l'exécution des gestes de premiers secours.
- Etre capable de protéger une victime en attendant l'arrivée des secours.

Contenu :

- Rôle du sauveteur secouriste du travail.
- La prévention dans l'entreprise :
- Les risques spécifiques de l'entreprises.
- Repérer les dangers dans une situation de travail.
- Supprimer ou faire supprimer les dangers dans une situation de travail et dans le respect de l'organisation de l'entreprise.

Protéger :

- Identifier des dangers persistants d'origine mécanique, électrique, thermique, explosion, toxique...
- Suppression du danger ou dégagement d'urgence de la victime.

Examiner :

- Rechercher les signes qui indiquent que la vie de la victime est menacée.
- Alerter ou faire alerter.

Secourir :

- La victime saigne abondamment.
- La victime s'étouffe adulte, enfant et nourrisson
- La victime ne répond pas et ne respire pas.
- La victime ne répond pas et respire.
- La victime se plaint d'un malaise.
- La victime se plaint de brûlures.
- La victime se plaint de douleur empêchant certains mouvements ou se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment.

Méthodes pédagogiques et outils :

- Exposé, analyse de situation de travail et d'accidents.
- Exercice pratiques et d'apprentissage des gestes de secours.
- PC informatique ou tablette, vidéoprojecteur, paperboard,
- Kit mannequins adulte, enfant et nourrisson.
- Défibrillateur pédagogique.
- Matériel divers pour la réalisation des simulations.

Evaluation :

- Evaluation formative en continue.
- Epreuves d'évaluations certificatives finales réalisées conformément au référentiel de l'INRS en vue de la délivrance d'un certificat « ACTEUR SST » sous réserve que le stagiaire ait bien suivi l'intégralité de la formation.
- Cette formation fait l'objet d'un maintien-actualisation des compétences obligatoire (MAC) ; Elle aussi fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur, ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

Profil :

Personnels désignés pour porter secours en cas d'accidents dans les établissements industriels et tertiaires. Cette formation s'adresse à un groupe de 4 personnes minimum à 10 maximum.

Durée :

Deux jours, 14 heures de face à face Pédagogique, dont le temps nécessaire pour traiter les risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession.
* Cette formation peut être organisée sur plusieurs séquences espacées d'une durée permettant d'assurer la cohérence pédagogique de l'ensemble de la formation pour répondre aux contraintes de certaines entreprises ou aux spécificités des publics formés.

*Conf. devis

Prérequis : Aucun

Possibilité de se déplacer en atelier avec accord du chef d'entreprise.

Cette formation est animée par un professionnel de la prévention certifié par l'INR.

Devis sur demande

Pour tout renseignement contactez-nous :

ForCoPrev

Formation Conseil Prévention
Tel : 06 29 53 00 50

forcoprev@gmail.com